

Communiqué de presse du 23 décembre 2011

Accord médico mut 2012

Le 21 décembre 2011, la Commission nationale médico-mutualiste (CNMM) a conclu un accord pour l'année 2012.

Dans le climat économique et financier actuel, la Commission nationale médico-mutualiste accepte de préserver la sécurité tarifaire des patients et assumer ses responsabilités dans la réalisation des économies prévues.

Par ailleurs, elle insiste sur la simplification nécessaire du cadre réglementaire.

Elle prend note de l'objectif budgétaire partiel 2012 fixé par le gouvernement à 7.303.139 milliers d'euros.

Lignes de force de l'accord

1. Economies

Une économie de 130 millions d'euros sera réalisée en 2012. Cette économie s'exécute par une indexation limitée au 1^{er} janvier 2012 et par des mesures structurelles à proposer par la CNMM.

Les limitations d'index des honoraires (pour les consultations, visites, surveillance et trajets de soins) peuvent être levées ultérieurement, lorsque les économies structurelles seront exécutées et ce, au plus tard, le 1er décembre 2012. Pour les autres prestations, la limitation de l'index sera levée après la réalisation des mesures structurelles.

2. Mesures concernant les médecins généralistes

- **Les honoraires des médecins généralistes sont indexés partiellement de 1,50 % le 1er janvier 2012.**
- La mesure « Permanence et disponibilité » est prolongée pour 2012, sans augmentation d'honoraires.
- L'allocation de pratique est portée de 1.500 à 1.650 euros par an.
- Les montants pour les honoraires de disponibilité sont augmentés de 2,99% pour 2012.
- Le montant de la prime télématique est maintenu au niveau de 2011.
- La réglementation relative à la prolongation automatique du dossier médical global (DMG) n'est pas changée en 2012 ; sa simplification administrative cadrera dans le projet MyCarenet.
- Enfin, la 3e phase du Fonds d'Impulsion (dite « Impulseo III (*) ») sera exécutée, pour un coût de 10,4 millions d'euros.

() Intervention pour les médecins généralistes (solo ou pratique de groupe) pour engager une assistante administrative ou avoir recours à un télésecrétariat*

3. Mesures concernant les médecins spécialistes

- **Les honoraires de consultation, de surveillance et autres prestations dites intellectuelles des médecins spécialistes sont indexés partiellement de 1,50 % le 1er janvier 2012.**
- Les prestations spéciales sont indexées de 1% à partir du 1er janvier 2012.
Exceptions : les honoraires des prestations CT-scan, des prestations de nomenclature pour la médecine d'urgence et de certaines prestations d'anesthésiologie sont maintenus au niveau du 31 décembre 2011.
- Les enveloppes « imagerie médicale » et « biologie clinique » sont fixées respectivement à 1.170.235 milliers d'euros et 1.224.314 milliers d'euros.

4. La CNMM souhaite encourager le conventionnement et l'accréditation

Les médecins entièrement conventionnés recevront un supplément de 434, 20 euros dans le cadre de l'intervention forfaitaire d'accréditation.

5. La CNMM poursuivra en 2012 :

- l'évaluation des trajets de soins
- l'examen de l'évolution du tiers payant social ; le cas échéant, elle proposera des mesures pour promouvoir encore l'accessibilité des soins de 1^{re} ligne.
- la discussion sur l'organisation des postes de garde
- l'examen des différences sur l'effet de l'accréditation sur les honoraires des médecins spécialistes accrédités.

En **annexe**, vous trouvez des tableaux avec les principaux nouveaux tarifs des médecins généralistes et spécialistes au 01/01/2012, ainsi que l'augmentation en comparaison avec les tarifs précédents.

Contact : Geneviève Speltinckx, Cellule communication INAMI : 02 739 72 16, communication@inami.fgov.be

Tarifs le 1 janvier 2012

I. Consultations de médecins de médecine générale

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

1. A. Consultation au cabinet du médecin généraliste PAS dans le cadre du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

101010	Consultation au cabinet du médecin généraliste avec droits acquis
101032	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé
101054	Consultation au cabinet du médecin porteur du diplôme de licencié en science dentaire
101076	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé accrédité

B. Consultations DANS le cadre du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

101010	Consultation au cabinet du médecin généraliste avec droits acquis
101032	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé
101054	Consultation au cabinet du médecin porteur du diplôme de licencié en science dentaire
101076	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé accrédité

C. Honoraires complémentaires pour la gestion du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

102771	Honoraires complémentaires pour la gestion du dossier médical global du patient à la demande expresse de l'assuré, à facturer une fois par an et par patient, par le médecin généraliste agréé
--------	--

D. Honoraires complémentaires pour l'utilisation d'un passeport diabète par le médecin généraliste agréé

102852	Honoraires complémentaires pour l'utilisation d'un passeport diabète par le médecin généraliste agréé
--------	---

II. Visites de médecins de médecine générale

103132	Visite, au domicile du malade, par le médecin généraliste agréé - un bénéficiaire à partir du 10ème anniversaire jusqu'à son 75ème anniversaire avec DMG - un bénéficiaire à partir du 75ème anniversaire sans DMG - un malade chronique sans DMG
--------	--

tarifs le 01-01-2012				
Honoraires	Intervention		Ticket modérateur	
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel

montants en euros

14,39	12,89	8,39	1,50	6,00
19,93	18,43	13,93	1,50	6,00
19,95	18,45	13,95	1,50	6,00
23,32	21,82	17,32	1,50	6,00

14,39	13,39	10,39	1,00	4,00
19,93	18,93	15,93	1,00	4,00
19,95	18,95	15,95	1,00	4,00
23,32	22,32	19,32	1,00	4,00

28,57	28,57	28,57	0,00	0,00
-------	-------	-------	------	------

18,62	18,62	18,62	0,00	0,00
-------	-------	-------	------	------

35,03	32,30	22,77	2,73	12,26
-------	-------	-------	------	-------

Tarifs le 1 janvier 2012

I. Consultations de médecins de médecine générale

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

1. A. Consultation au cabinet du médecin généraliste PAS dans le cadre du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

101010	Consultation au cabinet du médecin généraliste avec droits acquis
101032	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé
101054	Consultation au cabinet du médecin porteur du diplôme de licencié en science dentaire
101076	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé accrédité

B. Consultations DANS le cadre du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

101010	Consultation au cabinet du médecin généraliste avec droits acquis
101032	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé
101054	Consultation au cabinet du médecin porteur du diplôme de licencié en science dentaire
101076	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé accrédité

C. Honoraires complémentaires pour la gestion du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

102771	Honoraires complémentaires pour la gestion du dossier médical global du patient à la demande expresse de l'assuré, à facturer une fois par an et par patient, par le médecin généraliste agréé
--------	--

D. Honoraires complémentaires pour l'utilisation d'un passeport diabète par le médecin généraliste agréé

102852	Honoraires complémentaires pour l'utilisation d'un passeport diabète par le médecin généraliste agréé
--------	---

II. Visites de médecins de médecine générale

103132	Visite, au domicile du malade, par le médecin généraliste agréé - un bénéficiaire à partir du 10ème anniversaire jusqu'à son 75ème anniversaire avec DMG - un bénéficiaire à partir du 75ème anniversaire sans DMG - un malade chronique sans DMG
--------	--

augmentation le 01-01-2012

Honoraires	Intervention		Ticket modérateur	
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel

montants en euros

0,21	0,21	0,21	0,00	0,00
0,29	0,29	0,29	0,00	0,00
0,30	0,30	0,30	0,00	0,00
0,34	0,34	0,34	0,00	0,00

0,21	0,21	0,21	0,00	0,00
0,29	0,29	0,29	0,00	0,00
0,30	0,30	0,30	0,00	0,00
0,34	0,34	0,34	0,00	0,00

0,42	0,42	0,42	0,00	0,00
------	------	------	------	------

0,27	0,27	0,27	0,00	0,00
------	------	------	------	------

0,52	0,48	0,33	0,04	0,19
------	------	------	------	------

Tarifs le 1 janvier 2012

I. Consultations de médecins de médecine générale

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

1. A. Consultation au cabinet du médecin généraliste PAS dans le cadre du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

101010	Consultation au cabinet du médecin généraliste avec droits acquis
101032	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé
101054	Consultation au cabinet du médecin porteur du diplôme de licencié en science dentaire
101076	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé accrédité

B. Consultations DANS le cadre du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

101010	Consultation au cabinet du médecin généraliste avec droits acquis
101032	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé
101054	Consultation au cabinet du médecin porteur du diplôme de licencié en science dentaire
101076	Consultation au cabinet du médecin généraliste agréé accrédité

C. Honoraires complémentaires pour la gestion du DOSSIER MEDICAL GLOBAL

102771	Honoraires complémentaires pour la gestion du dossier médical global du patient à la demande expresse de l'assuré, à facturer une fois par an et par patient, par le médecin généraliste agréé
--------	--

D. Honoraires complémentaires pour l'utilisation d'un passeport diabète par le médecin généraliste agréé

102852	Honoraires complémentaires pour l'utilisation d'un passeport diabète par le médecin généraliste agréé
--------	---

II. Visites de médecins de médecine générale

103132	Visite, au domicile du malade, par le médecin généraliste agréé - un bénéficiaire à partir du 10ème anniversaire jusqu'à son 75ème anniversaire avec DMG - un bénéficiaire à partir du 75ème anniversaire sans DMG - un malade chronique sans DMG
--------	--

tarifs le 01-12-2011				
Honoraires	Intervention		Ticket modérateur	
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel

montants en euros

14,18	12,68	8,18	1,50	6,00
19,64	18,14	13,64	1,50	6,00
19,65	18,15	13,65	1,50	6,00
22,98	21,48	16,98	1,50	6,00

14,18	13,18	10,18	1,00	4,00
19,64	18,64	15,64	1,00	4,00
19,65	18,65	15,65	1,00	4,00
22,98	21,98	18,98	1,00	4,00

28,15	28,15	28,15	0,00	0,00
-------	-------	-------	------	------

18,35	18,35	18,35	0,00	0,00
-------	-------	-------	------	------

34,51	31,82	22,44	2,69	12,07
-------	-------	-------	------	-------

Tarifs le 1 janvier 2012

2. Consultation d'un médecin spécialiste à son cabinet

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

tarifs le 01-01-2012									
Honoraires	Intervention		Intervention (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		Ticket modérateur		Ticket modérateur (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		montants en euros
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	

102012	Consultation d'un médecin spécialiste
102535	Consultation d'un médecin spécialiste accrédité
102034	Consultation d'un médecin spécialiste en médecine interne
102550	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en médecine interne
102174	Consultation du médecin spécialiste en neurologie ou du médecin spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique, y compris un rapport écrit éventuel
102675	Consultation du médecin accrédité spécialiste en neurologie ou médecin accrédité spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique, y compris un rapport écrit éventuel
102196	Consultation d'un médecin spécialiste en psychiatrie
102690	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en psychiatrie
102211	Consultation d'un médecin spécialiste en neuropsychiatrie
102712	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en neuropsychiatrie
102071	Consultation d'un médecin spécialiste en pédiatrie
102572	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en pédiatrie
102093	Consultation d'un médecin spécialiste en cardiologie
102594	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en cardiologie
102115	Consultation d'un médecin spécialiste en gastro-entérologie
102616	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en gastro-entérologie
102130	Consultation d'un médecin spécialiste en pneumologie
102631	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en pneumologie
102152	Consultation d'un médecin spécialiste en rhumatologie
102653	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en rhumatologie
102734	Consultation d'un médecin spécialiste en dermato-vénéréologie
102756	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en dermato-vénéréologie

19,61	16,93	11,77	18,93	16,77	2,68	7,84	0,68	2,84
23,32	20,64	15,48	22,64	20,48	2,68	7,84	0,68	2,84
32,21	29,67	20,23	31,67	25,23	2,54	11,98	0,54	6,98
35,01	32,47	23,03	34,47	28,03	2,54	11,98	0,54	6,98
41,88	39,16	26,38	41,16	31,38	2,72	15,50	0,72	10,50
44,80	42,08	29,30	44,08	34,30	2,72	15,50	0,72	10,50
40,27	37,55	24,77	39,55	29,77	2,72	15,50	0,72	10,50
43,12	40,40	27,62	42,40	32,62	2,72	15,50	0,72	10,50
40,27	37,55	24,77	39,55	29,77	2,72	15,50	0,72	10,50
43,12	40,40	27,62	42,40	32,62	2,72	15,50	0,72	10,50
32,22	29,50	19,34	31,50	24,34	2,72	12,88	0,72	7,88
35,02	32,30	22,14	34,30	27,14	2,72	12,88	0,72	7,88
29,95	27,41	17,97	29,41	22,97	2,54	11,98	0,54	6,98
35,01	32,47	23,03	34,47	28,03	2,54	11,98	0,54	6,98
29,95	27,41	17,97	29,41	22,97	2,54	11,98	0,54	6,98
35,01	32,47	23,03	34,47	28,03	2,54	11,98	0,54	6,98
29,95	27,41	17,97	29,41	22,97	2,54	11,98	0,54	6,98
35,01	32,47	23,03	34,47	28,03	2,54	11,98	0,54	6,98
42,52	39,37	27,02	41,37	32,02	3,15	15,50	1,15	10,50
45,92	42,77	30,42	44,77	35,42	3,15	15,50	1,15	10,50
26,39	23,53	15,84	25,53	20,84	2,86	10,55	0,86	5,55
27,49	24,63	16,94	26,63	21,94	2,86	10,55	0,86	5,55

2. Consultation d'un médecin spécialiste à son cabinet

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

tarifs le 01-01-2012								
Honoraires	Intervention		Intervention (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		Ticket modérateur		Ticket modérateur (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)	
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel

montants en euros

102255	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en médecine interne, porteur du titre professionnel particulier en endocrino-diabétologie
102874	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en médecine interne, porteur du titre professionnel particulier en endocrino-diabétologie
102896	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en gériatrie, y compris un rapport écrit éventuel
102911	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en gériatrie, y compris un rapport écrit éventuel
102270	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en oncologie médicale
102292	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en oncologie médicale
102314	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste, porteur du titre professionnel particulier en hématologie clinique
102336	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste accrédité, porteur du titre professionnel particulier en hématologie clinique
102351	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste, porteur du titre professionnel particulier en hématologie et oncologie pédiatriques
102373	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste accrédité, porteur du titre professionnel particulier en hématologie et oncologie pédiatriques

53,24	50,52	37,74	52,52	42,74	2,72	15,50	0,72	10,50
54,18	51,46	38,68	53,46	43,68	2,72	15,50	0,72	10,50
32,21	29,67	20,23	31,67	25,23	2,54	11,98	0,54	6,98
35,01	32,47	23,03	34,47	28,03	2,54	11,98	0,54	6,98
53,24	50,52	37,74			2,72	15,50		
54,18	51,46	38,68			2,72	15,50		
53,24	50,52	37,74			2,72	15,50		
54,18	51,46	38,68			2,72	15,50		
53,24	50,52	37,74			2,72	15,50		
54,18	51,46	38,68			2,72	15,50		

(*) Intervention majorée dans le cadre de l'échelonnement des médecins généralistes

Tarifs le 1 janvier 2012

2. Consultation d'un médecin spécialiste à son cabinet

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

augmentation le 01-01-12								
Honoraires	Intervention		Intervention (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		Ticket modérateur		Ticket modérateur (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)	
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel

montants en euros

102012	Consultation d'un médecin spécialiste	0,29	0,25	0,17	0,25	0,17	0,04	0,12	0,04	0,12
102535	Consultation d'un médecin spécialiste accrédité	0,34	0,30	0,22	0,30	0,22	0,04	0,12	0,04	0,12
102034	Consultation d'un médecin spécialiste en médecine interne	0,47	0,43	0,29	0,43	0,29	0,04	0,18	0,04	0,18
102550	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en médecine interne	0,51	0,47	0,33	0,47	0,33	0,04	0,18	0,04	0,18
102174	Consultation du médecin spécialiste en neurologie ou du médecin spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique, y compris un rapport écrit éventuel	0,62	0,58	0,62	0,58	0,62	0,04	0,00	0,04	0,00
102675	Consultation du médecin accrédité spécialiste en neurologie ou médecin accrédité spécialiste en pédiatrie porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique, y compris un rapport écrit éventuel	0,66	0,62	0,66	0,62	0,66	0,04	0,00	0,04	0,00
102196	Consultation d'un médecin spécialiste en psychiatrie	0,60	0,56	0,60	0,56	0,60	0,04	0,00	0,04	0,00
102690	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en psychiatrie	0,64	0,60	0,64	0,60	0,64	0,04	0,00	0,04	0,00
102211	Consultation d'un médecin spécialiste en neuropsychiatrie	0,60	0,56	0,60	0,56	0,60	0,04	0,00	0,04	0,00
102712	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en neuropsychiatrie	0,64	0,60	0,64	0,60	0,64	0,04	0,00	0,04	0,00
102071	Consultation d'un médecin spécialiste en pédiatrie	0,48	0,44	0,29	0,44	0,29	0,04	0,19	0,04	0,19
102572	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en pédiatrie	0,52	0,48	0,33	0,48	0,33	0,04	0,19	0,04	0,19
102093	Consultation d'un médecin spécialiste en cardiologie	0,44	0,40	0,26	0,40	0,26	0,04	0,18	0,04	0,18
102594	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en cardiologie	0,51	0,47	0,33	0,47	0,33	0,04	0,18	0,04	0,18
102115	Consultation d'un médecin spécialiste en gastro-entérologie	0,44	0,40	0,26	0,40	0,26	0,04	0,18	0,04	0,18
102616	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en gastro-entérologie	0,51	0,47	0,33	0,47	0,33	0,04	0,18	0,04	0,18
102130	Consultation d'un médecin spécialiste en pneumologie	0,44	0,40	0,26	0,40	0,26	0,04	0,18	0,04	0,18
102631	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en pneumologie	0,51	0,47	0,33	0,47	0,33	0,04	0,18	0,04	0,18
102152	Consultation d'un médecin spécialiste en rhumatologie	0,63	0,58	0,63	0,58	0,63	0,05	0,00	0,05	0,00
102653	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en rhumatologie	0,68	0,63	0,68	0,63	0,68	0,05	0,00	0,05	0,00
102734	Consultation d'un médecin spécialiste en dermato-vénéréologie	0,39	0,35	0,24	0,35	0,24	0,04	0,15	0,04	0,15
102756	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en dermato-vénéréologie	0,40	0,36	0,25	0,36	0,25	0,04	0,15	0,04	0,15

2. Consultation d'un médecin spécialiste à son cabinet

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

augmentation le 01-01-12									
Honoraires	Intervention		Intervention (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		Ticket modérateur		Ticket modérateur (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		montants en euros
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	

102255	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en médecine interne, porteur du titre professionnel particulier en endocrino-diabétologie
102874	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en médecine interne, porteur du titre professionnel particulier en endocrino-diabétologie
102896	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en gériatrie, y compris un rapport écrit éventuel
102911	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en gériatrie, y compris un rapport écrit éventuel
102270	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en oncologie médicale
102292	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en oncologie médicale
102314	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste, porteur du titre professionnel particulier en hématologie clinique
102336	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste accrédité, porteur du titre professionnel particulier en hématologie clinique
102351	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste, porteur du titre professionnel particulier en hématologie et oncologie pédiatriques
102373	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste accrédité, porteur du titre professionnel particulier en hématologie et oncologie pédiatriques

0,79	0,75	0,79	0,75	0,79	0,04	0,00	0,04	0,00
0,80	0,76	0,80	0,76	0,80	0,04	0,00	0,04	0,00
0,47	0,43	0,29	0,43	0,29	0,04	0,18	0,04	0,18
0,51	0,47	0,33	0,47	0,33	0,04	0,18	0,04	0,18
0,79	0,75	0,79			0,04	0,00		
0,80	0,76	0,80			0,04	0,00		
0,79	0,75	0,79			0,04	0,00		
0,80	0,76	0,80			0,04	0,00		
0,79	0,75	0,79			0,04	0,00		
0,80	0,76	0,80			0,04	0,00		

(*) Intervention majorée dans le cadre de l'échelonnement des médecins généralistes

Tarifs le 1 janvier 2012

2. Consultation d'un médecin spécialiste à son cabinet

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

tarifs le 01-11-2011								
Honoraires	Intervention		Intervention (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		Ticket modérateur		Ticket modérateur (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)	
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
montants en euros								

102012	Consultation d'un médecin spécialiste
102535	Consultation d'un médecin spécialiste accrédité
102034	Consultation d'un médecin spécialiste en médecine interne
102550	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en médecine interne
102174	Consultation du médecin spécialiste en neurologie ou du médecin spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique, y compris un rapport écrit éventuel
102675	Consultation du médecin accrédité spécialiste en neurologie ou médecin accrédité spécialiste en pédiatrie porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique, y compris un rapport écrit éventuel
102196	Consultation d'un médecin spécialiste en psychiatrie
102690	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en psychiatrie
102211	Consultation d'un médecin spécialiste en neuropsychiatrie
102712	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en neuropsychiatrie
102071	Consultation d'un médecin spécialiste en pédiatrie
102572	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en pédiatrie
102093	Consultation d'un médecin spécialiste en cardiologie
102594	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en cardiologie
102115	Consultation d'un médecin spécialiste en gastro-entérologie
102616	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en gastro-entérologie
102130	Consultation d'un médecin spécialiste en pneumologie
102631	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en pneumologie
102152	Consultation d'un médecin spécialiste en rhumatologie
102653	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en rhumatologie
102734	Consultation d'un médecin spécialiste en dermato-vénéréologie
102756	Consultation d'un médecin accrédité spécialiste en dermato-vénéréologie

19,32	16,68	11,60	18,68	16,60	2,64	7,72	0,64	2,72
22,98	20,34	15,26	22,34	20,26	2,64	7,72	0,64	2,72
31,74	29,24	19,94	31,24	24,94	2,50	11,80	0,50	6,80
34,50	32,00	22,70	34,00	27,70	2,50	11,80	0,50	6,80
41,26	38,58	25,76	40,58	30,76	2,68	15,50	0,68	10,50
44,14	41,46	28,64	43,46	33,64	2,68	15,50	0,68	10,50
39,67	36,99	24,17	38,99	29,17	2,68	15,50	0,68	10,50
42,48	39,80	26,98	41,80	31,98	2,68	15,50	0,68	10,50
39,67	36,99	24,17	38,99	29,17	2,68	15,50	0,68	10,50
42,48	39,80	26,98	41,80	31,98	2,68	15,50	0,68	10,50
31,74	29,06	19,05	31,06	24,05	2,68	12,69	0,68	7,69
34,50	31,82	21,81	33,82	26,81	2,68	12,69	0,68	7,69
29,51	27,01	17,71	29,01	22,71	2,50	11,80	0,50	6,80
34,50	32,00	22,70	34,00	27,70	2,50	11,80	0,50	6,80
29,51	27,01	17,71	29,01	22,71	2,50	11,80	0,50	6,80
34,50	32,00	22,70	34,00	27,70	2,50	11,80	0,50	6,80
29,51	27,01	17,71	29,01	22,71	2,50	11,80	0,50	6,80
34,50	32,00	22,70	34,00	27,70	2,50	11,80	0,50	6,80
41,89	38,79	26,39	40,79	31,39	3,10	15,50	1,10	10,50
45,24	42,14	29,74	44,14	34,74	3,10	15,50	1,10	10,50
26,00	23,18	15,60	25,18	20,60	2,82	10,40	0,82	5,40
27,09	24,27	16,69	26,27	21,69	2,82	10,40	0,82	5,40

2. Consultation d'un médecin spécialiste à son cabinet

Numéro de code	Libellé
----------------	---------

tarifs le 01-11-2011								
Honoraires	Intervention		Intervention (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)		Ticket modérateur		Ticket modérateur (AR 26/11/06 - MB 15/12/06)	
	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel

montants en euros

102255	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en médecine interne, porteur du titre professionnel particulier en endocrino-diabétologie	52,45	49,77	36,95	51,77	41,95	2,68	15,50	0,68	10,50
102874	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en médecine interne, porteur du titre professionnel particulier en endocrino-diabétologie	53,38	50,70	37,88	52,70	42,88	2,68	15,50	0,68	10,50
102896	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en gériatrie, y compris un rapport écrit éventuel	31,74	29,24	19,94	31,24	24,94	2,50	11,80	0,50	6,80
102911	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en gériatrie, y compris un rapport écrit éventuel	34,50	32,00	22,70	34,00	27,70	2,50	11,80	0,50	6,80
102270	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste en oncologie médicale	52,45	49,77	36,95			2,68	15,50		
102292	Consultation, à son cabinet, du médecin accrédité spécialiste en oncologie médicale	53,38	50,70	37,88			2,68	15,50		
102314	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste, porteur du titre professionnel particulier en hématologie clinique	52,45	49,77	36,95			2,68	15,50		
102336	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste accrédité, porteur du titre professionnel particulier en hématologie clinique	53,38	50,70	37,88			2,68	15,50		
102351	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste, porteur du titre professionnel particulier en hématologie et oncologie pédiatriques	52,45	49,77	36,95			2,68	15,50		
102373	Consultation, à son cabinet, du médecin spécialiste accrédité, porteur du titre professionnel particulier en hématologie et oncologie pédiatriques	53,38	50,70	37,88			2,68	15,50		

(*) Intervention majorée dans le cadre de l'échelonnement des médecins généralistes